

Association canadienne des ergothérapeutes

Qu'est-ce que le Projet sur l'intégration de la main-d'oeuvre ?



Les personnes ayant reçu leur formation en ergothérapie à l'étranger trouvent souvent difficile de pratiquer au Canada et elles font face à des obstacles lorsqu'elles tentent de s'intégrer à la main-d'oeuvre en ergothérapie. Parallèlement, la demande d'ergothérapeutes est élevée à travers le Canada.

Le Projet sur l'intégration de la main-d'oeuvre est une initiative de 18 mois qui a pour but d'identifier les facteurs qui favorisent ou défavorisent l'intégration des diplômés à la main-d'oeuvre en ergothérapie au Canada. Financé par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada, le projet est dirigé par l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) depuis mai 2005 et il se terminera en octobre 2006.

Les renseignements pour le projet furent recueillis en quatre phases :

- Analyse de comptes rendus de recherche, de dossiers organisationnels et de documents de politique;
- Consultations avec des organismes régulateurs en ergothérapie, des éducateurs et des associations professionnelles, des employeurs et des organismes d'indemnisation provinciaux;
- Un sondage auprès de personnes ayant reçu leur formation en ergothérapie à l'étranger avec des permis d'exercice au Canada au cours des cinq dernières années;
- Entrevues personnelles avec des personnes ayant reçu leur formation en ergothérapie à l'étranger.

Fondées sur les résultats du projet, les recommandations suivantes furent élaborées en collaboration avec les intervenants pertinents :

Coordonner et centraliser les exigences professionnelles en matière de réglementation et de processus

Plusieurs organisations canadiennes participent à l'évaluation des compétences pour l'entrée en pratique en ergothérapie. La coordination et la centralisation des exigences et des processus sont nécessaires afin de rendre plus efficace et facile le processus d'inscription comme ergothérapeute.

Améliorer l'accès, les ressources de préparation et l'assistance à l'examen d'attestation national

Une version de l'examen rédigée dans un langage clair et simple est prévue être présentée en 2007. L'ACE étudie à fond la mise en oeuvre d'un examen d'attestation informatisé et des ressources en ligne pour les ergothérapeutes formés à l'étranger.

Fournir des renseignements clairs et accessibles afin d'aider les ergothérapeutes formés à l'étranger à travailler au Canada

Les personnes ayant reçu leur formation en ergothérapie à l'étranger ont demandé une source centralisée de renseignements pour savoir comment immigrer et faire l'examen d'attestation afin de pratiquer au Canada. Des ressources sont également nécessaires afin d'assister les ergothérapeutes formés à l'étranger à comprendre l'exercice de l'ergothérapie dans le contexte des systèmes sociaux et de santé au Canada. L'ACE prévoit ajouter une nouvelle section à son site Internet qui reliera d'autres organisations fournissant des services aux ergothérapeutes formés à l'étranger.

Augmenter le nombre d'occasions pour le perfectionnement théorique et la formation linguistique

Les programmes de formation universitaire en ergothérapie ont communiqué l'intérêt d'offrir des cours de perfectionnement pour les ergothérapeutes formés à l'étranger. Les programmes existants au Québec et en Alberta peuvent être consultés sur l'élaboration de ces nouveaux programmes.

Aider les ergothérapeutes formés à l'étranger à entrer en contact avec les employeurs, les ergothérapeutes et les ressources professionnelles

Les ergothérapeutes formés à l'étranger ont besoin des ressources et un soutien améliorés, tels que des programmes d'encadrement, des réunions d'associations professionnelles, des répertoires d'emplois en ligne, des occasions de jumelage/observation au travail, de bénévolat ou d'exercice surveillé, et des cours de formation continue.

Promouvoir le besoin d'ergothérapeutes formés à l'étranger au Canada

La promotion est requise afin d'informer les administrateurs gouvernementaux du besoin d'accélérer les demandes d'immigration des ergothérapeutes formés à l'étranger pour les régions du Canada touchées par la pénurie d'ergothérapeutes.

Encourager une diversité de la main d'oeuvre pour la qualité des services en ergothérapie

Les ergothérapeutes formés à l'étranger jouent un rôle important dans la réponse à l'accroissement de la demande de services d'ergothérapie au Canada. De plus, ils offrent l'innovation et la diversité nécessaires pour une main d'oeuvre polyvalente qui peut fournir des services aux clients de contextes sociaux, culturels et linguistiques différents. Malheureusement, les expériences révélées dans ce projet indiquent que les ergothérapeutes formés à l'étranger ne se sentent pas toujours bien accueillis au Canada. Le rapport du Projet sur l'intégration de la main-d'oeuvre sera partagé avec les organismes engagés auprès des ergothérapeutes formés à l'étranger, afin d'encourager les services et les pratiques de perfectionnement et d'évaluation continus pour les diplômés internationaux en ergothérapie.

Pour en savoir davantage

Visiter le www.caot.ca ou communiquer avec Pamela Burnett Hicks, coordonnatrice du projet d'intégration à la main-d'oeuvre, au (800) 523-2268, poste 244 ou pburnett@caot.ca.

Ergothérapie au Canada

www.caot.ca

Association canadienne des ergothérapeutes



Ce projet est financé par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du Gouvernement du Canada.

Canada